

[Lancer l'impression](#)

<http://www.journaldunet.com/solutions/systemes-reseaux/actualite/07/0910-wifi-gouvernement.shtml>

La France s'interroge sur la nocivité du Wi-Fi

Dernier épisode d'un débat déjà ancien, le gouvernement français souhaite une étude officielle sur l'impact des ondes électromagnétiques sur la santé publique. La question divise la communauté scientifique.

	En savoir plus	
	<p>Infrastructure : Wimax - WiFi : le match</p> <p>Vidéo : Mettre en place un réseau Wi-Fi en 4 étapes</p> <p>Actualité : Le Blackberry passe au Wi-Fi</p>	

Etudes contradictoires et effets d'annonce occupent la rentrée médiatique au sujet du Wi-Fi. Les champs électromagnétiques à haute fréquence sont depuis des années dans la mire de diverses associations qui estiment que l'utilisation du Wi-Fi, du GSM mais aussi du Wimax pose des questions relatives à la santé publique. Le gouvernement français vient de commander une étude sur le sujet.

C'est dans un contexte troublé que les ministères de la Santé et de l'Ecologie viennent donc de commander une étude sur les risques sanitaires liés aux champs électromagnétiques à radiofréquences, c'est-à-dire les émissions d'ondes de Wi-Fi et de téléphones cellulaires. L'étude a été confiée à l'Afsset (Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail) et devrait être rendue publique en début d'année prochaine.

Cette commande fait suite aux déclarations de BioInitiative, un groupement de scientifiques américains, qui publiaient fin août un rapport sur la nocivité des ondes électromagnétiques en général. Ce rapport dont les chiffres s'avèrent sérieux fait état de risques accrus de leucémies infantiles, cancers du cerveau, et de cas d'Alzheimer suite à la pollution électromagnétique. De quoi inciter le gouvernement à agir, en demandant que lumière soit faite sur les risques potentiels des équipements Wi-Fi. Pourtant, ce n'est pas

la première fois qu'un acteur, privé ou public, tire le signal d'alarme.

On se souvient qu'au début de l'année 2007, des provinces allemandes et autrichiennes mettaient en garde contre l'installation de réseaux Wi-Fi chez les particuliers et dans les écoles. Elles préconisaient même le retour aux réseaux filaires pour des raisons de sécurité. Peu après, la BBC révélait dans une enquête que l'intensité du champ électromagnétique dans les salles de classe britanniques était trois fois plus importante que celle des antennes relais GSM, pourtant situées à 100 mètres de distance des écoles.

Les autorités britanniques ont pris la décision de suspendre le Wi-Fi dans les établissements scolaires		
---	--	--

En France, les associations PRIARTÉM (Pour une réglementation des implantations d'antennes relais de téléphonie mobile) et Agir pour l'environnement s'inquiètent mi juillet dernier dans un communiqué de l'inactivité française dans ce domaine alors que les autorités britanniques avaient pris la décision de suspendre le développement du Wi-Fi dans les établissements scolaires.

Vient s'ajouter au voix des critiques celle du Criirem (Centre de recherche et d'information indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques) qui met en garde contre l'accélération de la pollution électromagnétique. Cet organisme qui se définit comme un rassemblement de "scientifiques, experts des pollutions de l'environnement", dénonce particulièrement la double nocivité des portables bi-modes équipés de GSM et de Wi-Fi.

Une question qui fait débat chez les scientifiques

Mais il faut admettre que le Wi-Fi et les ondes hautes fréquences ne comptent pas que des contempteurs dans la communauté scientifique. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) publiait en en mai 2006 un document intitulé "Champs électromagnétiques et santé publique : stations de base et technologies sans fil", relatif au Wi-Fi entre autres ondes. L'OMS affirme dans ce document qu'il n'existe pas de preuve probante des effets nocifs du Wi-Fi sur la santé des populations qui vivent à proximité des réseaux. Supélec de son côté publiait en décembre 2006 une étude montrant que le palier de nocivité était encore bien au dessus des chiffres actuels.

	En savoir plus	
--	----------------	--

	<p>Infrastructure : Wimax - WiFi : le match</p> <p>Vidéo : Mettre en place un réseau Wi-Fi en 4 étapes</p> <p>Actualité : Le Blackberry passe au Wi-Fi</p>	
--	---	--

Ce n'est pas la première fois qu'un tel débat agite l'opinion et les experts. L'installation des antennes relais GSM pour les téléphones portables dans les années 90 avait soulevé des inquiétudes semblables à celles exprimées aujourd'hui au sujet du Wi-Fi. Mais faute d'éléments probants à charge des antennes, les détracteurs arguaient le besoin d'un principe de précaution qui devrait s'appliquer sur ce sujet. Depuis, constructeurs et autorités de régulation interprètent cette précaution comme quelque chose qui devrait s'appliquer, en principe.

[Guillaume SERRIES, JDN Solutions](#) 11/09/2007

Copyright 2010 69-71 avenue Pierre Grenier 92517 Boulogne Billancourt Cedex,
FRANCE

[Lancer l'impression](#)